

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 4 Février à 19h30 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 Décembre 2018
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 Janvier 2019
- 3) **Recensement**  
Rémunération des agents recenseurs 2019
- 4) **Finances communales**  
Exécution des dépenses d'investissements 2019 du budget eau & assainissement en l'absence de budget primitif  
Exécution des dépenses d'investissements 2019 du budget principal en l'absence de budget primitif
- 5) **Personnel communal**  
Mise à jour du tableau des emplois
- 6) **Relations extérieures**  
Convention relative à la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune de Creissan  
Convention opérationnelle « boulevard Pasteur » avec la commune de Creissan, la communauté de communes Sud Hérault et l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie
- 7) **Urbanisme**  
Demande d'approbation du document PLU  
Approbation du schéma directeur d'assainissement
- 8) **Sujets divers**

Fait à CREISSAN, le 31 Janvier 2019



Le Maire,  


Bruno BARTHES